

Compte rendu de la réunion de la commission nationale énergie du PCF

Vendredi 27 octobre 2023

Tract

Il est décidé de faire un tract « grand public » sur la préoccupation du prix de l'énergie. Il serait utile d'avoir un retour de sa diffusion dans les fédérations et de l'utilisation qui en est fait. Il nous semble qu'il existe un écart trop important entre le travail des commissions du CN et les fédérations. Après quelques modifications, il peut être maqueté.

Dossier IRSN/ ASN

Ce dossier pose d'une façon globale la sécurité industrielle et le contrôle des grands risques industriels, il serait plus que nécessaire d'avoir le même dispositif de sûreté que sur le nucléaire civil ou militaire.

IRSN a un savoir-faire en matière de sûreté, il ne faut pas le minimiser comme pourrait le faire le gouvernement. Par contre, IRSN s'est octroyé le droit au titre du dialogue avec la société civile de définir en quelque sorte la politique énergétique de la France. Il faut que nos parlementaires aient conscience de cet aspect. D'ailleurs, cela nous interroge que des personnalités comme M. Repussard ex directeur de l'IRSN avec M. Marignac de Negawatt soient appuyées par une intersyndicale au sein de l'institut.

L'IRSN a fait, à plusieurs reprises, une communication en amont d'EDF et de l'ASN pour imposer son point de vue. EDF est légitime à se plaindre que l'IRSN annonce des retards sur le chantier de l'EPR. Nous devons être capable de dénoncer que l'IRSN sort de ces prérogatives. Nous devons bien garder à l'esprit qu'au sein du Conseil d'Administration de l'IRSN, les membres sont également politiques.

La sûreté doit être la même qu'il s'agisse du nucléaire civil ou du nucléaire militaire. Il existe une autorité sûreté de défense mais les informations ne sont pas transparentes. Quelles garanties avons-nous sur le nucléaire militaire ? S'il y a des contrôles sur la sûreté, il est difficile d'avoir connaissance de leur nature et comment ils sont exercés. Le secret défense verrouille. Politiquement, nous sommes légitimes à exiger de la part de l'Etat que la sûreté et la radioprotection (santé) dans le secteur militaire doit être au même niveau que le secteur civil. Les parlementaires peuvent demander une transparence.

Par exemple, le conseil général de l'armement qui contrôle la radioprotection sur les installations militaires est équipé de seulement 2 agents pour contrôler toute la France.

Quelle position prendre sur le sujet de l'ASN ? Tout en gardant à l'esprit que le parti n'est pas la courroie de transmission de la CGT, il nous faut rencontrer les organisations syndicales comme nous l'avons déjà fait en février 2023 en sachant que le seul syndicat à l'ASN est Sud. En effet, à l'ASN, la constitution d'un syndicat CGT a été refusé par la fd des Finances et l'UFSE malgré la volonté de camarades de plusieurs camarades au sein de l'organisme. Ce qui a débouché sur la constitution d'un syndicat Sud, il y a 18 mois.

Certains à l'instar de la tribune parue dans le monde et signée par la première responsable de la CGT pointent du doigt les salariés de l'ASN en les accusant de bureaucrate. Ce qui est complètement faux.

A l'ASN, 70% des personnels qui sont soit ingénieurs, soit physiciens, soit médecins, soit pharmaciens. On est loin du cliché de la tribune parue dans le Monde que la CGT a signée qui dit que les salariés sont

des bureaucrates. Le corps d'ingénieurs qui dirigent l'ASN est quand même constitué des 15 majors de promo de polytechnique qui sont promus chaque année. Il faut que l'on fasse mieux connaître ce que représente l'ASN et ses missions.

Il faut des moyens humains et matériels qui sont particulièrement insuffisants au sein des organismes mais y compris au CEA qui est l'organisme de recherche en matière de nucléaire. Dans le domaine de la recherche il faut redonner sa place au CEA. L'IRSN n'est pas seule à faire de la recherche, il y a aussi des laboratoires au CEA, au CNRS. Donc la question importante à se poser est où se fait la recherche ? Dans ce cadre, besoin d'un soutien très fort avec des professionnels de la sûreté nucléaire (ASN) pour qu'ils collaborent. Est-ce bien le cas aujourd'hui avec deux organismes séparés ? IRSN ne peut plus fonctionner avec la théorie de la science citoyenne.

Le message essentiel du PCF doit être celui du renfort des effectifs au sein de l'IRSN et ASN mais aussi la politique du recrutement.

La fusion est-elle la meilleure solution pour améliorer le fonctionnement de l'organisme compte tenu notamment du fonctionnement et des statuts différents des salariés. Il vaut mieux travailler ensemble et ne pas se faire une concurrence.

Ce projet n'est pas nouveau. Dans les années 2000, il a déjà été question de diviser l'IRSN en deux et de rattacher à l'ASN les activités de suivi d'évaluation de sûreté des diverses installations nucléaires d'EDF, CEA ou autres (activités qui ne relevaient pas de la recherche mais de l'analyse de la sûreté).

Au vu de nos échanges, il serait nécessaire de rencontrer nos parlementaires ou leurs attachés sur le dossier. Il y a nécessité d'inclure le CEA, le CNRS, les organismes de santé dans notre réflexion. Les moyens de sûreté et de radioprotection sont totalement insuffisants. En l'état actuel, on n'aura pas la capacité de réussir le programme nucléaire avec les moyens dédiés actuellement.

Campagne européenne

Compte tenu de l'importance de la question énergétique, la candidature de Valérie Gonçalvès à la candidature pour figurer sur la liste est soutenue par la commission nationale énergie.

Echanges sur le scénario PCF sur le climat

Si nous pouvons comprendre que l'échéance a contraint de travailler dans l'urgence, pour autant, le document souffre d'une absence de travail commun des commissions de travail du CN. C'est regrettable pour un tel document qui nous projette sur les enjeux énergétiques à 2050. Pour ce qui concerne la commission énergie, les camarades n'ont pas du tout été associés au processus d'élaboration et de réflexion

Au-delà de ces problèmes de démocratie qui sont plus que regrettables, le document comporte des orientations que nous ne partageons pas et qui nous semblent même relever d'orientation de congrès. Un certain nombre d'hypothèses serait à discuter, par exemple le fait de proposer de réduire par deux les déplacements en avion d'ici 2040 ou de réduire de 40 % le cheptel bovin avec une consommation de viande réduite. Ou encore le fait de ne garder que les critères A et B sur la rénovation thermique. Ces propositions se rapprochent du modèle de Négawatt que nous avons jusqu'à là toujours décrié. Concernant la partie sur l'électricité, il n'y a aucune réflexion sur les réseaux de transport et de distribution. Or le développement des moyens de production d'électricité va nécessiter un fort développement des réseaux. Les investissements vont être de l'ordre de 4 milliards/an d'ici 2035 d'après RTE (ils sont de 2 milliards /an aujourd'hui). En sachant que la part réseau compte pour 1/3 dans la facture d'électricité, cela aura un impact certain sur compétitivité de nos entreprises et le

pouvoir d'achat des ménages. D'autre part, dans l'approche économique, le modèle se situe à l'opposé de l'approche marxiste, en considérant le travail comme un coût. Il y a des approximations notamment sur l'hydraulique. Il y a une sous-estimation du potentiel de développement scientifique et technique compte tenu que le document se base essentiellement sur des technologies matures. Cette approche nous semble risquée, elle pourrait conduire le capital à développer des technologies en fonction de ses propres intérêts et non en fonction des besoins des gens et de l'urgence climatique.

Les membres de la commission décident d'alerter par la voix de Valérie la direction nationale (Igor et Fabien). Il est important que le document ne soit pas diffusé au risque de discréditer le Parti. Même si le document est un point de départ qui sera retravaillé, il ne faut pas le rendre public en l'état. Un CEN devait se tenir sur le plan climat, quels ont été les débats ?

Prochaine réunion de la Commission énergie le : vendredi 1^{er} décembre à 14H30